COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

52150 ILLOUD

Notice explicative des demandes de subvention.

Page 1/8 :

- Cocher votre type d'association.
- Remplir vos coordonnées dans le 2ème cadre.
- Choix du type de subvention.
- Indiquer le montant de la subvention sollicitée.

Page 2/8 :

- Complétez le tableau « forme, fréquence, objet et Période »
- Remplir le cadre « 1-Identification » Ne pas oubliez le N° Siret qui est indispensable pour tout versement de subvention. Si vous n'en avez pas encore, faites en la demande gratuitement à : sirene-associations@insee.fr

Page 3/8 :

- Complétez les cadres 2-3 et 4.

Page 4/8 : *Merci d'utiliser obligatoirement ce document !*

- Pour une demande de fonctionnement : Etablir le budget prévisionnel annuel de votre association. Du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.
- pour une manifestation intercommunale : Etablir le budget prévisionnel de la manifestation en question.
- Pour un investissement exceptionnel : Etablir le plan de financement de celui-ci.
- **Dans tous les cas votre Prévisionnel devra obligatoirement être équilibré (c'est-à-dire : Dépenses = Recettes) et faire apparaitre en 7445 la subvention de la CCMR attendue.**

Page 5/8 et 6/8 :

- Explicitez ici votre projet. Dans le cas d'une demande de fonctionnement merci d'y expliquer votre projet associatif.

Page 7/8 : *Merci d'utiliser obligatoirement ce document !*

- Pour une demande de fonctionnement : Indiquez vos charges et vos produits de l'année 2020. Du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.
- pour une manifestation intercommunale : Indiquez les charges et les produits réels de la manifestation précédente.
- Pour un investissement exceptionnel : Ce document n'est pas à fournir.
- **Votre Compte de Résultat ne peut pas être équilibré. Il y a forcément un bénéfice ou une perte (qu'il faudra reporter dans le prévisionnel 2021 de la page 4/8)**

Page 8/8 :

- Remplir le cadre 7 sans oublier de signer et tamponner le cadre dédié à cet effet.

Annexe « associations sportives » :

- Pour les associations sportives : complétez les questions sans oublier de fournir les justificatifs correspondants.

Pour toutes questions, aides… N'hésitez pas à contacter le service jeunesse et sports de la CCMR au 06 13 09 71 63 ou sport@meuserognon.fr.